



## Déclaration de l'Unsa Education au CTSD de rentrée 2020

La dernière année scolaire a mis à rude épreuve tous les personnels de notre ministère et particulièrement les professeurs... Ceux-ci ont tenu la barre, malgré l'adversité et l'absence de réactivité des services ministériels... Si le bateau n'a pas sombré, c'est surtout grâce à l'investissement des personnels de l'éducation nationale, quelle que soit leur fonction...

C'est sans doute en remerciement des services rendus que notre ministre nous proposait, le 30 juillet dernier, de nouveaux programmes. 26 pages au cycle 1, 64 pages au cycle 2 et 98 pages au cycle 3... à digérer pour la rentrée !... Au cœur de vacances bien méritées, le BO du 31 juillet nous invitait à réfléchir à la continuité pédagogique et à la préparation de la rentrée 2020. Suivait le 5 août, la publication d'un nouveau protocole sanitaire que le ministre s'est empressé de modifier à nouveau le 26 août ! C'est certainement ce qu'il appelle des vacances apprenantes. Au sortir de cette période si compliquée, et à l'aube d'une rentrée qui s'annonçait anxiogène pour beaucoup de français, on peut s'interroger sur sa hiérarchisation des priorités.

A défaut de changer de ministre, on aurait espéré que celui-ci prenne la mesure des ratés de l'année passée. Qu'il ait acquis une certaine expérience nous permettant d'aborder sereinement cette rentrée. Hélas ! On prend le même et on recommence ?

Les directeurs et directrices ont donné beaucoup de leur personne pour achever l'année scolaire précédente et pour faire que cette rentrée soit la plus « normale » possible. Ils recevront pour cela une « prime Covid » de 450€ avant la fin de l'année civile. En agissant ainsi, le ministre veut montrer son implication sur le dossier de la direction d'école. Pour l'Unsa Education, cette indemnité ne représente pas un solde de tout compte par rapport aux attentes immenses des directrices et directeurs. L'agenda social qui va s'ouvrir sera l'occasion de vérifier ses intentions réelles sur la direction et le fonctionnement de l'école. Nous sommes inquiets et restons sur nos gardes car une annonce ministérielle ressemblant à une avancée cache bien souvent des petites lignes en bas du contrat qui en font au final un recul.

Sur le volet purement sanitaire, l'Etat employeur a distribué des masques pour les enseignants, mais leur nombre est limité à 4. Ceux-ci sont prévus pour 20 lavages. Qu'advient-il quand ils seront hors d'usage ? Une nouvelle livraison est-elle prévue à chaque période ? On l'imagine, mais des principaux et des proviseurs mayennais ont déjà annoncé qu'il n'y aurait pas de réassort et qu'il faudrait faire la rentrée voire l'année avec des masques distribués parfois en mai dernier.

C'est ainsi que notre année scolaire démarre, en situation de crise sanitaire avec les mêmes acteurs que l'année scolaire précédente. Alors que la France recense jusqu'à 7000 nouveaux cas par jour, seuil jamais atteint depuis avril, que l'obligation du port du masque

est de rigueur dans toutes les grandes métropoles de France et dans l'agglomération lavalloise depuis un mois, que 19 nouveaux départements sont en zone rouge, que 57 départements dont la Mayenne, sont en situation de vulnérabilité, notre ministre n'a pas réussi à nous convaincre que cette rentrée était sans danger pour les élèves et pour les personnels de l'Education Nationale.

Le protocole est publié, après avoir été validé par le haut conseil de la santé publique, il y a malgré tout encore beaucoup de flou et de points de vigilance. Notamment nous nous interrogeons sur le brassage engendré dans les établissements du second degré, par le fait que les salles ne soient pas attribuées à une classe. C'est également le cas dans les cours des établissements et lors du passage au restaurant scolaire. Dans le 1<sup>er</sup> degré le problème du brassage est également présent, notamment lors des périodes périscolaires.

Par ailleurs, le décret 2020-1098 du 29 août réduit la liste des personnes vulnérables. Peut-on raisonnablement penser que l'état de la recherche médicale sur la COVID a si sensiblement évolué pendant les congés d'été, que des personnes qui étaient vulnérables le 5 juillet dernier, ne le soient plus le 1<sup>er</sup> septembre. Quid des conjoints, ascendants, descendants...vulnérables.

Finalement, en cette rentrée, nous n'avons qu'une seule certitude : les dires du ministre dans les médias, à défaut d'être un remède à la pandémie ne font qu'alimenter les craintes des agents et des utilisateurs du service public d'éducation. Les enseignants craignent un nouveau confinement et, pour eux, l'idée d'être à nouveau en distanciel n'est pas envisageable. L'expérience de l'an passé a beaucoup marqué les personnels qui se refusent à imaginer ce retour en arrière. Ils auraient apprécié une anticipation d'un éventuel nouveau confinement pour que nous soyons réellement prêts, plutôt qu'un subtil cocktail ministériel entre la politique de l'autruche et la méthode Coué.

L'unsa Education a tout fait et continuera de tout mettre en œuvre pour que l'année scolaire 2020-2021 ne ressemble pas à l'annus horribilis que nous avons vécue mais nous craignons que le ministre ne mesure pas l'inquiétude que ses hésitations, ses voltes-faces et sa fausse assurance médiatique génèrent chez les enseignants et les parents.

En attendant le prochain « nouveau protocole sanitaire » les enseignants mayennais continueront à faire au mieux dans l'intérêt de leurs élèves et du service public. Et surtout, ils continueront à rire jaune, rien ne se verra sous le masque.